

## OBSERVABILITÉ (C1)

Caractère pour une [variable](#) ([variable aléatoire](#), [variable statistique](#), etc) d'être [observable](#), ie de pouvoir faire l'objet de **description** (cf [Statistique descriptive](#)) et de **mesure** (cf [espace d'observation](#), [inobservable](#), [variable observable](#)).

Autrement dit, le **dispositif d'observation** doit permettre, à la fois, de décrire un [phénomène](#) relevant de son ressort et d'en mesurer diverses variables spécifiques (cf aussi [dispositif expérimental](#), [production statistique](#)).